



**CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS**

N° 00004

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 26 JUIN 2024**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : Rapports d'activité et comptes administratifs 2023 des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article R. 314-49 et suivants,

Vu le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé entre le CASVP et l'Etat le 22 janvier 2020 ;

Vu le mémoire de la Directrice Générale relatif aux rapports d'activité et aux comptes administratifs 2023 des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Délibère

Dépense:	22 537 642,38 €
Recettes	20 637 128,32 €
Reprise de résultats	-2 876 564 €
Résultats:	
Résultats comptable	-1 900 514,06 €
Résultat net	-4 777 077,79 €

Le Conseil d'Administration approuve les comptes administratifs 2023 des CHRS et autorise la Directrice Générale à transmettre à la DRIHL les rapports budgétaires, les cadres normalisés et les rapports d'activité joints.

La Directrice Générale

Jeanne SEBAN

P/La Présidente

Léa FILOCHE